



Amazonie et Forêt Atlantique brésiliennes — 1995-2009

« Projets démonstratifs » du Programme de protection des forêts tropicales du Brésil

Évaluation rétrospective





Sommaire

- I. Amazonie et Forêt Atlantique du Brésil : des biomes exceptionnels mais menacés 3
- II. Les origines du Programme de protection des forêts tropicales du Brésil (PPG7) 6
- III. Le Programme de projets démonstratifs (PD/A), un programme de cogestion innovant 7
- IV. Le Fonds français pour l'environnement mondial intervient en faveur de la gestion durable des forêts tropicales..... 12
- V. Les publications 14

I. Amazonie et Forêt Atlantique du Brésil : des biomes exceptionnels mais menacés



L'Amazonie représente le plus grand écosystème brésilien, recouvrant près de la moitié du pays, soit 3,5 millions de km², et regroupant un tiers des forêts tropicales humides subsistantes à travers le monde.

Vaste étendue sauvage dont plus de 70 % des habitats sont encore intacts, l'Amazonie abrite une importante variété d'espèces endémiques, ce qui en fait une zone prioritaire pour la conservation.

Plus au sud, la Forêt Atlantique brésilienne constitue un des biomes les plus riches en biodiversité de la planète. Actuellement, elle occupe à peine 102 000 km², soit 7,2 % de la surface qu'elle occupait à l'origine.

Les surfaces encore existantes sont très fragmentées, et la plupart d'entre elles sont situées dans des zones difficilement accessibles. La Forêt Atlantique constitue un des 34 « hotspots de biodiversité » mondiaux à protéger en priorité.



Mais le défrichement menace la richesse de ces écosystèmes

Avant 1950, l'Amazonie brésilienne n'avait perdu que 1 % de sa couverture forestière originelle. Mais de 1950 à aujourd'hui, cette perte est évaluée à 16 %. Si les tendances actuelles se poursuivent, on aboutirait à un défrichement de 36 % d'ici 2050.

L'élevage bovin extensif et le soja sont les principaux facteurs de ce défrichement. En effet, il existe une forte corrélation entre le développement de l'élevage bovin et la géographie du défrichement en Amazonie. De plus, l'implantation récente de pôles d'agriculture mécanisée, essentiellement pour les cultures de soja, renforce encore ces tendances.





Les écosystèmes forestiers brésiliens

Source : Institut brésilien de géographie et statistique

II.

Les origines du Programme de protection des forêts tropicales du Brésil (PPG7)

Le programme pilote de protection des forêts tropicales du Brésil, ou **PPG7**, a été créé lors d'une réunion des sept pays les plus industrialisés (G-7) en **1990** à Houston, aux États-Unis. Son lancement officiel a eu lieu lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992 et les premiers projets et sous-programmes ont démarré en 1994. Coordonné par le ministère de l'Environnement brésilien, ce programme vise l'harmonisation des problématiques de conservation et de développement en Amazonie et dans la zone littorale de Forêt Atlantique.



Le sous-programme « Projets démonstratifs », ou PD/A, est entré en exécution en 1995 et a permis de financer près de 400 projets de développement durable réservés aux communautés rurales et aux ONG de l'Amazonie brésilienne et de la Forêt Atlantique.

Le PD/A constitue dans sa conception une expérience innovante au Brésil car il s'attache à tester et mettre en place des modèles techniques, économiques et institutionnels associant conservation et développement durable en Amazonie et dans la Forêt Atlantique. Il associe les organisations de la société civile à la maîtrise d'ouvrage au sein de la Commission exécutive, et leur permet localement de consolider leur autonomie de gestion technique et financière.

Le programme PD/A a mobilisé près de **70 millions d'euros** au cours de sa mise en œuvre (1995-2009), dont près de 50 millions de fonds publics et 20 millions de contreparties des acteurs locaux. La **contribution du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)**, pour un montant de **1,5 million d'euros**, a concerné la première phase du programme (1995-2004).



III. Le Programme de projets démonstratifs (PD/A), un programme de cogestion innovant

L'objectif

L'objectif général du sous-programme « Projets démonstratifs » (PD/A) du PPG7 est de faire en sorte que **des communautés, des entités de la société civile et des institutions publiques élaborent et mettent en œuvre des modèles innovants et réaffirment les connaissances traditionnelles de préservation et de développement durable en Amazonie et dans la Forêt Atlantique.**

Il s'agit spécifiquement de :

- **générer des connaissances sur la conservation**, la préservation ou la gestion durable des ressources naturelles par les populations locales, au travers d'activités démonstratives ;
- **transférer les connaissances et les expériences existantes** et acquises à travers les initiatives appuyées par le PD/A à d'autres communautés, aux preneurs de décision, aux techniciens du Gouvernement et aux autres projets du PPG7 ;
- **renforcer la capacité d'organisation et d'articulation des populations locales**, ainsi que

leur faculté à élaborer et à mettre en œuvre des projets.

La société civile amazonienne s'est regroupée au sein du Groupe de travail amazonien (près de 600 entités aujourd'hui) et s'implique fortement dans la gestion des projets.



Les populations locales, acteurs du développement

■ Les biomes forestiers brésiliens sont habités

En Amazonie, une culture traditionnelle métisse s'est développée dès le XVII^e siècle sur la base de l'utilisation durable de la biodiversité forestière, en associant des pratiques de collectes (fruits, épices, bois, fourrures, latex) à l'agriculture vivrière.

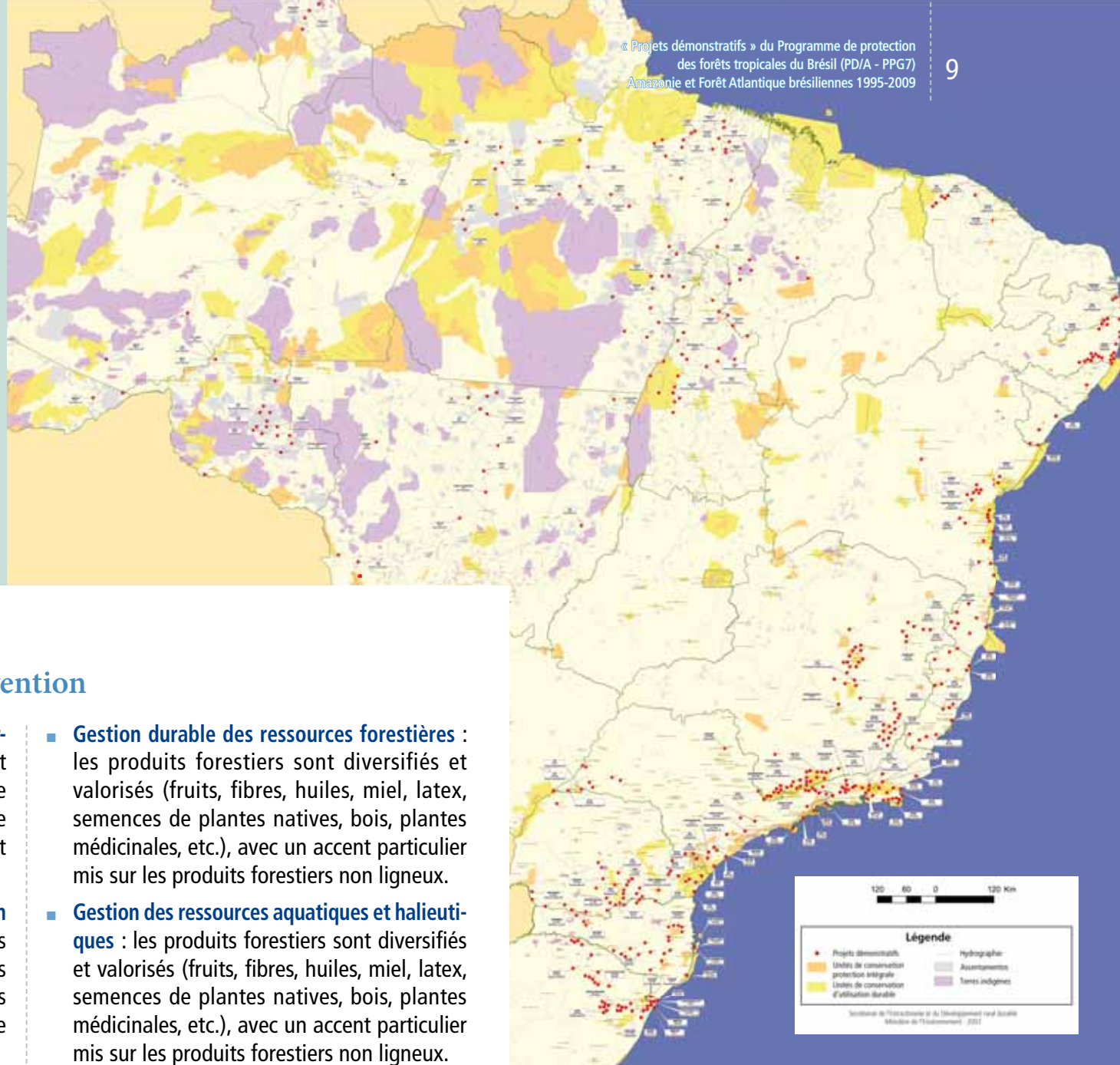
Les savoirs traditionnels sont aujourd'hui des références pour proposer des pratiques durables. Depuis les programmes publics de colonisation des années 1970, la petite agriculture migrante développe des systèmes de production durables qui permettent la sédentarisation locale des groupes familiaux.

En Forêt Atlantique brésilienne, la paysannerie trouve aussi dans l'agriculture durable, où l'arbre est un élément fondamental de conservation des écosystèmes, un axe majeur de sa stratégie de développement.

Ainsi, dans ces deux biomes, les populations locales sont des auxiliaires actifs et légitimes pour promouvoir le développement durable et la conservation des écosystèmes forestiers.



Localisation des projets démonstratifs



Les principaux thèmes d'intervention

- **Préservation de l'environnement et conservation** : les habitants participent et sont formés aux pratiques de conservation, de contrôle et de restauration environnementale (lacs de reproduction halieutique, reboisement avec des espèces natives, etc.).
- **Systèmes agroforestiers (SAF) et récupération environnementale** : des systèmes agroforestiers sont utilisés pour récupérer les zones dégradées et de nouvelles sources de revenus sont créées à travers des activités de transformation et de commercialisation des produits.
- **Gestion durable des ressources forestières** : les produits forestiers sont diversifiés et valorisés (fruits, fibres, huiles, miel, latex, semences de plantes natives, bois, plantes médicinales, etc.), avec un accent particulier mis sur les produits forestiers non ligneux.
- **Gestion des ressources aquatiques et halieutiques** : les produits forestiers sont diversifiés et valorisés (fruits, fibres, huiles, miel, latex, semences de plantes natives, bois, plantes médicinales, etc.), avec un accent particulier mis sur les produits forestiers non ligneux.

Les résultats du projet

En s'appuyant sur ses **400 initiatives de terrain** avec les populations locales, le PD/A s'est imposé comme le véritable initiateur d'un développement différent en Amazonie et en Forêt Atlantique.

Il a permis la création d'un réseau d'organisations de base dans les deux régions et a contribué à améliorer la formulation de politiques publiques.

Le PD/A a montré que l'appui aux groupes de base était une modalité essentielle de promotion du développement durable.

D'autres programmes, comme ceux du ministère du Développement agraire (MDA) ou de l'appui aux coopératives (CONAB), se sont déjà inspirés des thématiques développées par le programme (appui aux agriculteurs expérimentateurs et aux groupes de commercialisation par exemple).

Le FFEM a soutenu la mise en œuvre de onze initiatives dont six dans le biome de la Forêt Atlantique et cinq dans celui de l'Amazonie.



Exemple d'initiative soutenue par le FFEM

● **Projet de promotion des systèmes agroforestiers (SAF) auprès des associations de petits agriculteurs dans l'État d'Espirito Santo, Forêt Atlantique (PD/A 960)**

L'Association des programmes en technologies alternatives (APTA) est une ONG travaillant à Espirito Santo depuis 1990. Ses 40 membres, regroupés au sein de son Conseil exécutif, comprennent des agriculteurs, des syndicalistes, des universitaires et des techniciens.

Le projet a permis :

- le renforcement des organisations locales d'agriculteurs ;
- la formation pour la gestion durable des ressources naturelles à partir de l'implantation de parcelles expérimentales de SAF ;
- l'augmentation de la couverture forestière des exploitations ;
- le reboisement des zones voisines de cours d'eau, avec des effets positifs sur le paysage et l'approvisionnement en eau des populations.

Associés aux foires agro-écologiques, les SAF ont donné des résultats économiques évidents, devenant plus attractifs pour les agriculteurs.



Exemple d'initiative soutenue par le FFEM

● **Projet de diversification et d'utilisation des produits du « Babaçu » dans le Tocantins, Amazonie (PD/A 928)**

L'Association régionale des femmes travailleuses rurales du Bec du Perroquet (ASMUBIP) est une association de 850 femmes, qui vivent de l'extraction et de la commercialisation des produits du palmier « Babaçu » (*Attalea sp.*), qui croît dans les milieux déforestés et contribue à la régénération des forêts. Le projet a permis de réaliser :

- des réunions de sensibilisation et de formation, au niveau régional et dans les 43 groupes de base de l'ASMUBIP ;
- la réforme de l'usine de transformation de l'ASMUBIP à São Miguel do Tocantins, et de 17 ateliers décentralisés (presses, fours à charbon, kit pour les activités d'artisanat) ;
- l'achat d'équipement pour l'extraction d'huile.

En utilisant le pilon, les femmes faisaient un grand effort physique pour extraire l'huile, avec un maximum de 10 kg d'amandes pressées par jour. Elles peuvent aujourd'hui en presser dix fois plus. Souvent, l'huile produite grâce aux presses représente la seule source de revenu pour ces femmes. L'ASMUBIP travaille aujourd'hui à son meilleur positionnement dans la filière régionale.



IV.

Le Fonds français pour l'environnement mondial intervient en faveur de la gestion durable des forêts tropicales



Les projets visant le développement durable des forêts tropicales associent deux domaines du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) : la biodiversité et le changement climatique.

En effet, les écosystèmes des forêts tropicales abritent une riche diversité biologique et présentent une forte capacité de fixation du carbone atmosphérique.

Parmi les actions associées à cette thématique et financées par le FFEM, on peut citer :

- la lutte contre les facteurs de défrichement des forêts tropicales, par la promotion de mécanismes du développement local durable ;
- l'implication des communautés locales pour l'utilisation durable des ressources forestières ;
- l'intégration de la protection et de la valorisation de la biodiversité pour en faire un atout de développement économique et social ;



- la diffusion de techniques d'aménagement forestier à impacts réduits, de méthodes de restauration et de régénération naturelle des forêts, et l'amélioration des rendements énergétiques et de transformation du bois.

- **Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)** est un fonds public bilatéral, créé en 1994 suite au Sommet de Rio par le Gouvernement français, pour **favoriser la protection de l'environnement dans les pays en développement et émergents.**

Le FFEM est placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Économie, des Affaires étrangères, de l'Environnement, de la Recherche, ainsi que de l'Agence française de développement qui en assure le secrétariat et la gestion.

Le FFEM participe sous forme de subventions au financement de projets de développement ayant un impact durable dans les domaines de l'environnement mondial : la biodiversité, le changement climatique, les eaux internationales, la dégradation des terres et la désertification, les polluants organiques persistants (POP) et la couche d'ozone stratosphérique.

Pour en savoir plus : www.ffem.fr



V. Les publications

Le PD/A a capitalisé sur les résultats du programme avec des publications diverses.

■ Des études évaluatives d'ensemble

Exemples :

- Histoire de l'agriculture familiale
- Études de la forêt atlantique : évaluation de douze projets PD/A
- Études de l'Amazonie : évaluation de vingt projets PD/A

■ Des publications relatives aux petits projets financés

Exemples :

- Les accords de pêche à Igarapé-Miri
- Diffusion des principes et pratiques agroforestières à Bahia

■ Des publications thématiques :

Exemples :

- Commercialisation des produits issus de l'agro-écologie
- Terre vivante : stratégies actions, résultats et défis pour la promotion de l'agroforesterie
- Projet Fruits du cerrado : nouvelle opportunité pour le développement régional

L'ensemble des publications sont téléchargeables sur :

www.mma.gov.br/ppg7/pda





Pour en savoir plus : www.mma.gov.br/ppg7/pda
(site en portugais)

Bénéfices du projet

- **Écologiques :**
Maintien de la biodiversité à l'échelle des territoires.
- **Scientifiques et techniques :**
Production de connaissances sur la conservation et la gestion durable des ressources naturelles par les populations locales, au travers d'activités démonstratives.
- **Institutionnels :**
Renforcement des capacités d'organisation et d'articulation des populations locales et renforcement des politiques de gestion des ressources forestières.



Fonds français pour l'environnement mondial
Secrétariat du FFEM
Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex 12
Tél. : 33 (0)1 53 44 42 42
Fax : 33 (0)1 53 44 32 48
Contact : ffem@afd.fr
www.ffem.fr



**Ministère des Affaires étrangères
et européennes**
37 quai d'Orsay 75351 Paris
Tél. : 33 (0)1 43 17 53 53
www.diplomatie.gouv.fr



GTZ Coopération technique allemande
Cooperação Alemã para o Desenvolvimento
Agência da GTZ em Brasília
Caixa Postal 01991
70259-970 Brasília-DF, Brésil
Tél. : +55 61 21012170
www.gtz.de/pp-g7



KfW Entwicklungsbank
www.kfw-entwicklungsbank.de/EN_Home/index.jsp



Ministério do Meio Ambiente
Esplanada dos Ministérios - Bloco B
70068-900 Brasília-DF, Brésil
www.mma.gov.br/sitio



Union européenne Brésil
SHIS QI 07 BL. A - Lago Sul
71615-205 Brasília-DF, Brésil
Tél. : 55 (61) 2104-3122
Fax : 55 (61) 2104-3141
www.delbra.ec.europa.eu



Plaquette réalisée par le Gret.



Photos : Philippe Sablayrolles, Angela Cordeiro, Frédéric Castell. Maquette : Hélène Gay.
Imprimé par l'Imprimerie Vasti-Dumas, octobre 2010.

